

DATE	CLIENT	PAGE
31/03/2026	013050	Page 1 / 1

Les Fins Gourmets

80 RUE DES ALISIERS

46260 LIMOGNES EN QUERCY

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	P.U. HT	REM %	MONTANT HT	TVA
	Bon de livraison client : BL007055 : : 11/03/26					
	Commande client : CC004871 :					
10000805	FILET 16 MAILLES RLX 50 M COTON / RLX	6	12,04		72,24	20,00%
26SELF26	SEL FIN SECHE LA BALEINE SAC 25KG / KG	250	0,41		102,18	5,50%
L26POINC5	POIVRE NOIR CONCASSE G TV MARKLAND 1.20-2.5	10	18,02		180,17	5,50%
	Sachet/carton de 10kg/ 1 KG / KG					

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	384,57	LCR-A	30/04/26
LCR-A à 30 jours fin de mois			
CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES			
FR76 1120 6000 1400 0214 2206 010			
AGRIFRPP812			

BASES HT	% TVA	MT TVA
1 72,24	20,00%	14,45
3 282,35	5,50%	15,53

TOTAL H.T.	354,59
Dont remise HT	0,36
TOTAL TVA	29,98
TOTAL TTC	384,57
	0,00

NET A PAYER : 384,57 EUR

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SO.CO.BO.CA

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.